

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur l'Agence France Presse et sur la liberté de la presse, à Paris le 19 janvier 2015.

Monsieur le Président de l'AFP,

Nous sommes réunis ce soir pour le 70^e anniversaire de votre agence. Nous sommes réunis avec les plus hautes autorités de l'Etat, le président du Sénat, le Président de l'Assemblée nationale, le Premier ministre, des ministres, des parlementaires, le président du Conseil constitutionnel et des présidents d'autorités indépendantes. Nous sommes réunis aussi avec des représentants de toute la presse qui assure son travail tous les jours, de la presse magazine, mais aussi de la presse internationale.

Nous sommes réunis pour ce 70^e anniversaire en présence aussi de ceux qui restent de la rédaction de Charlie Hebdo, parce que nous célébrons ce 70^e anniversaire de l'AFP alors que la rédaction d'un journal a été victime d'un attentat terroriste. A travers cette attaque, ce n'est pas un journal seulement qui a été visé, c'est la liberté, la liberté d'expression, la liberté de la presse et une liberté qui a été chèrement conquise par les générations qui nous ont précédés et une liberté qui a été défendue, aujourd'hui même, alors qu'elle a été lâchement attaquée. De nombreux Français se sont levés, partout dans notre pays, pour clamer leur attachement aux valeurs de la République et donc à la liberté.

La liberté est toujours menacée. Elle est toujours attaquée, chaque fois qu'il y a un conflit dans le monde, chaque fois qu'il y a une violence qui s'exerce, chaque fois qu'il y a la volonté d'asservir, de soumettre. A chaque conflit correspondent, hélas, des victimes des victimes civiles, des victimes militaires mais également des journalistes. Vendredi encore au Pakistan, Assif HASSAN, photographe de l'AFP, a été grièvement blessé par balles en couvrant une manifestation comment dire « anti-libertés ». C'était à Karachi au Pakistan.

Mais je veux revenir sur ce qui s'est produit le 7 janvier dernier à Paris. Parce que c'est une rédaction qui a été décimée dans un attentat. Parce que ce sont des journalistes qui ont été massacrés parce qu'ils avaient fait des dessins, parce qu'ils écrivaient des chroniques, parce qu'ils voulaient tout simplement que leur impertinence et leur insolence soient comprises comme une forme de tolérance et de respect pour toutes les croyances.

Face à ces attaques insupportables, le peuple français s'est levé. Des millions de nos compatriotes ont manifesté pour Charlie, sans doute, sûrement, mais aussi pour affirmer une volonté de vivre, une fierté collective, une détermination à défendre ce que nous avons de plus cher. S'il y a un hommage que nous pouvons rendre à Charlie Hebdo, c'est de faire en sorte que la liberté de la presse, la liberté d'expression, mais aussi la laïcité soient partout défendues et promues pas simplement quand il y a des drames et des tragédies parce que ces libertés méritent d'être défendues chaque jour partout dans le monde.

La France, patrie des droits de l'Homme, se considère comme la première engagée. S'il y a eu une telle solidarité internationale, s'il y a eu une telle présence de chefs d'Etat et de gouvernement, au-delà même de leur sensibilité, c'est parce que la France attaquée, c'était le monde qui l'était à travers ce qu'il y a de plus beau, c'est-à-dire la Déclaration universelle des droits de l'Homme. La liberté d'expression est une valeur universelle.

Il ne s'agit pas de dicter aux autres ce qu'ils doivent penser mais simplement de faire respecter ce qui est pensé, ce qui est exprimé, ce qui est dit librement. La France ne fait de leçon à aucun pays. Mais la France n'accorde aucune intolérance. Nous n'intolons personne lorsque nous

pays. Mais la France n'accepte aucune intolérance. Nous n'insultons personne lorsque nous défendons nos idées, lorsque nous proclamons la liberté. Au contraire, nous respectons toutes celles et tous ceux à qui nos idées s'adressent, pour les faire partager. Le drapeau français, c'est toujours celui de la liberté.

Les crimes perpétrés contre les journalistes de Charlie Hebdo ont soulevé une émotion considérable en France, en Europe, partout dans le monde. Mais ils ne doivent pas nous faire oublier que chaque année, des journalistes meurent pour accomplir leur métier. Depuis 2012, Gilles JACQUIER, Rémi OCHLIK, Yves DEBAY, Olivier VOISIN sont tombés en Syrie parce qu'ils faisaient leur travail et Ghislaine DUPONT, Claude VERLON, qui appartenaient à RFI, ont été froidement assassinés au Mali et Camille LEPAGE, une jeune photographe indépendante, a été abattue en Centrafrique. Je veux ajouter, à côté de ces journalistes français, leurs collègues étrangers morts récemment au service de l'AFP : Sardar AHMAD, tué en Afghanistan, James FOLEY, décapité en Syrie. Ils faisaient bien plus que leur travail, ils poursuivaient une vocation, celle de nous informer, de nous informer librement et d'informer passionnément et celle de restituer par des photos, par des textes, la vérité du monde.

La liberté de la presse est un combat permanent et elle n'est jamais acquise, cette liberté. Comme dit un journal, « elle ne s'use que quand on ne s'en sert pas ». En même temps et vous l'avez rappelé, Monsieur le Président les conditions de l'exercice de la liberté de la presse ont considérablement changé ces dernières années. La multiplication des chaînes d'informations en continu, le développement de sites d'informations spécialisées, l'essor des réseaux sociaux, l'utilisation massive des références de presse par les moteurs de recherche, tout cela a bouleversé les conditions de diffusion et de production de l'information. L'information peut désormais surgir à n'importe quel moment, sur n'importe quel support.

Il y a les dérives : tout internaute se croit aujourd'hui en mesure de créer de l'information. Il y a des risques : les modèles économiques traditionnels s'effacent, les métiers changent. Il y a un certain nombre d'excès, on les connaît : le temps médiatique est réduit parfois à l'immédiateté et l'essentiel n'est plus de dire juste mais de dire vite. Or dire vite n'est pas forcément dire juste. Nous connaissons donc ce qui peut se produire quand la rumeur se confond avec une information et le commentaire avec l'analyse, l'internaute avec le journaliste. La couverture de la tragédie récente n'a pas échappé à des dérives de cette sorte.

Nous devons appeler, une fois encore, à l'exigence de la vérification des faits, ce que réalise l'AFP, à chaque moment. La réflexion collective, engagée la semaine dernière sous l'égide du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, permettra de faire en sorte que ces dérives et ces excès puissent être éventuellement prévenus. C'est une exigence démocratique, surtout dans les périodes où les informations les plus solides fournies par les agences, par l'AFP, où les certitudes les plus établies par les témoignages et par les enquêtes, sont mises en cause par des fantasmes de complot, par des rumeurs qui font douter de la réalité même d'un événement ou font interpréter sa signification de telle manière qu'on finisse par ne plus comprendre ce qui s'est produit. C'est ce qui fait le rôle irremplaçable d'une agence de presse et d'organes d'informations.

L'AFP est reconnue pour son indépendance par rapport à l'Etat, mais aussi par sa rigueur, par sa fiabilité, parfois même par sa sévérité, y compris à l'égard de l'Etat. L'AFP est connue et reconnue partout dans le monde parce qu'elle est présente partout dans le monde et qu'elle est une institution majeure au service de l'information.

Mesdames, Messieurs,

Le contexte que nous connaissons donne un sens à cet anniversaire. D'abord, parce que nous revenons sur la création même de l'AFP qui fut le produit d'une lutte, d'un combat, d'une conquête. Vous en avez rappelé les éléments, Monsieur le Président. Au petit matin du dimanche 20 août 1944, Paris vient d'engager sa lutte pour sa libération. Huit hommes partent à l'assaut de l'Office français d'information, installé au numéro 13, place de la Bourse. Brève attaque. Courte opposition. Le bâtiment passe en leurs mains et à 11h30, 220 mots claquent comme un étendard : « Les premiers journaux libres vont paraître », dit l'AFP et « l'Agence Française de Presse leur adresse aujourd'hui son premier service ». L'AFP est née. La première dépêche est

portée à vélo (c'était à l'époque le mode de communication le plus rapide, cela peut le demeurer encore aujourd'hui) dans toutes les rédactions. Cette dépêche, c'est un cri de victoire, c'est la liberté. Ce n'est pas encore l'indépendance.

L'indépendance de l'agence est restée longtemps fragile. Jusqu'en 1957, la direction de l'AFP a souffert des aléas de la politique française et il y en avait de nombreux, autant que de gouvernements. Les rédactions avaient confiance en l'AFP mais doutaient de sa capacité à fournir une information de manière indépendante, dès lors que l'AFP était sous la tutelle financière du Parlement. Alors il a fallu une loi, la loi du 10 janvier 1957, pour créer ce que les commentateurs de l'époque ont appelé le « statut de la liberté ». François MITTERRAND l'avait fait voter au Parlement. C'était en 1957, il était à l'époque Garde des Sceaux.

L'AFP est un organisme particulier, singulier, puisqu'il prend le meilleur de l'établissement public, de la société privée, de la coopérative. En mélangeant tous ces statuts, il en fait un qui lui appartient en propre. Aux termes de la loi, l'agence a pour objet de « rechercher tant en France qu'à l'étranger, les éléments d'une information complète et objective ». Terrible mission ! Le législateur a été prudent, néanmoins. Il a dit « rechercher », il n'a pas dit « trouver » - ce qui vous laisse, là encore, votre liberté.

Je pense qu'il y a ici suffisamment de personnalités politiques pour avoir éprouvé ce qu'est d'être suivi par un journaliste de l'AFP. Le trait distinctif du journaliste de l'AFP, c'est d'être toujours là, sachant que tout peut arriver : il est le premier présent, tôt le matin, et le dernier à partir, tard le soir et encore la nuit, il est là, il guette. Chacun le sait, ce qui va donner crédit à une information, c'est la dépêche de l'agence. C'est dire votre responsabilité !

L'AFP est une agence mondiale. Il n'y en a que trois à avoir cette caractéristique. L'AFP est la seule de ces agences à être européenne et francophone même si plusieurs langues sont utilisées. Vous êtes 2.260 à y travailler, dont 1.500 journalistes, dans 150 pays différents. Vous produisez chaque jour cinq mille dépêches, trois mille photos, deux cents vidéos, puisque c'est aussi le tournant stratégique que vous avez opéré. Tout ce travail est ensuite repris, nous le savons, par des milliers de rédactions, lu et vu par des millions de visiteurs. L'AFP est donc l'une des sources grâce à laquelle la presse nourrit ses principaux supports, quitte parfois à s'en approprier le contenu.

Mais l'AFP est, comme l'ensemble des médias, confrontée à des mutations considérables. Les difficultés de la presse écrite, qui d'ailleurs est partie prenante du conseil d'administration de l'AFP, érodent forcément la base historique et réduit la masse des recettes de l'AFP. La fragmentation et l'accélération de l'information sur les réseaux sociaux menacent aussi les conditions de votre travail.

Pour faire face à ces enjeux, dans la suite des propositions de Michel FRANÇAIX, plusieurs mesures ont été décidées. D'abord, la gouvernance de l'AFP sera réformée, c'est l'objet d'une proposition de loi votée par l'Assemblée et bientôt soumise au Sénat où je ne doute pas qu'elle connaisse le même sort. L'Etat lui-même a décidé d'accompagner l'AFP dans un plan d'investissement de cinq ans. Il permettra le renforcement et la diversification de la présence de l'agence sur les nouveaux médias, modernisera le service clients, utilisera le numérique, commercialisera les archives.

Une filiale de développement de l'agence, c'est la novation, recevra un financement de la Banque publique d'investissement et du Programme des investissements d'avenir. Il s'agit d'investissements indispensables pour maintenir le rang et les moyens de l'AFP. Ce plan, c'est votre responsabilité, doit s'accompagner de formations, de réflexions sur l'organisation du travail et d'un dialogue social permanent. Je sais, m'adressant ainsi aux agenciers, que vous avez tous à cœur de faire avancer l'AFP et que vous êtes tous convaincus que le statu quo est impossible.

Il y aura donc un nouveau contrat d'objectifs et de moyens qui sera signé au début de l'année. Madame la Ministre en a la charge avec un engagement financier de l'Etat qui progressera, en dépit des contraintes budgétaires. Il y aura une clarification des flux financiers, entre ce qui relève des abonnements pour le compte de l'Etat et des missions d'intérêt général de l'agence. Ce qu'il convient de faire, c'est de sécuriser l'AFP au regard de la Commission européenne, parce qu'elle

pourrait considérer qu'il y a une aide d'Etat. Tel n'est pas le cas. C'est pourquoi les plaintes n'ont aucune chance d'aboutir. Et il s'agit aussi d'amplifier le rayonnement international de l'agence.

Mesdames et Messieurs,

L'indépendance de la presse n'est pas une affaire de circonstances, parce qu'il y aurait eu un drame, une tragédie terrible & l'indépendance de la presse ne se résume pas à des déclarations de principe (par ailleurs nécessaires) ou à des proclamations d'intention louables mais insuffisantes. L'indépendance de la presse doit être garantie face aux influences, aux pressions, au pouvoir, à tous les pouvoirs. L'indépendance de la presse suppose qu'il y ait des financements qui ne peuvent pas venir simplement de groupes industriels. L'indépendance de la presse suppose qu'il y ait des rédactions qui puissent trouver elles-mêmes les sources de financement. Je me réjouis que Charlie Hebdo puisse être bientôt vendu à 7 millions d'exemplaires. Il y a quelques mois, combien tirait Charlie Hebdo ?? Nous devons donc faire en sorte que les journaux d'information, ceux qui ont le plus de mal à vivre, puissent trouver aussi des sources de financement. Nous devons aussi permettre que la presse puisse être préparée aux évolutions des marchés et à la diffusion des nouvelles technologies & qu'elle puisse résister aussi aux fournisseurs d'accès à internet qui imposent progressivement une forme de hiérarchie d'informations.

C'est pourquoi depuis deux ans, le gouvernement, conscient de la fragilité de la presse comme de l'enjeu démocratique qu'elle représente, a agi. Il a accompagné l'investissement des titres de presse dans le numérique, il a essayé tant bien que mal je dis bien « tant bien que mal » - de préserver le réseau de distribution, parce que qu'est-ce que c'est qu'une presse quand il n'y a plus de kiosquiers ? Il a souhaité rapprocher les autorités de régulation et aussi agir auprès des instances européennes. La France, si je puis dire, est en première ligne pour harmoniser les taux de TVA de la presse, quel que soit le support, écrit ou digital.

Fleur PELLERIN travaille, sous l'autorité de Manuel VALLS, à une réforme des aides à la presse pour renforcer le pluralisme et mieux soutenir la presse d'information, quelle que soit sa fréquence de parution ou son support. De la même manière, c'était un vu qui avait été formulé par CHARB, il faut favoriser l'investissement des particuliers dans le capital des entreprises de presse. Nous devons aller dans ce sens.

Un projet de loi, attendu depuis trop longtemps, doit aussi renforcer la protection du secret des sources. Il sera discuté au Parlement cette année, je m'y engage. De la même manière, la proposition de loi de Michel FRANÇAIX, créant un statut d'entreprise solidaire de presse et d'information, auquel un statut fiscal majoré sera accordé, pourra également voir le jour.

Pour conclure, je veux adresser ici à tous les journalistes, mon respect pour le métier qu'ils exercent, pour la critique qu'ils manifestent, pour les recherches qu'ils peuvent faire, pour la vérité de l'information, pour ce travail parfois obscur d'aller faire des enquêtes qui dérangent. Oui, je salue la liberté de la presse et je veux aussi que, défendant la liberté d'expression, nous la défendions partout dans le monde. Il n'y a pas de lieu où nous pourrions nous accommoder que ceux qui vivent loin de nous, ne puissent finalement pas connaître ce que nous partageons ensemble, c'est-à-dire l'information.

Je salue l'indépendance, l'exigence et la neutralité de l'AFP. Cette grande agence, internationale avant d'être française, n'est responsable que de ses propres dépêches et de ses propres images. Elle est l'une des voix de l'information qui n'est pas la voix de la France. Je rends donc hommage aux agenciers, à tous les agenciers qui sont là, à ceux qui sont partout présents dans le monde pour le travail quotidien, pour les risques qu'ils prennent. C'est ainsi que l'AFP est fidèle, fidèle à ceux qui ont combattu pour qu'elle existe. Aujourd'hui, vous devez avoir la même audace, le même courage, pour la liberté. Je veux ici dire que cet anniversaire-là, endeuillé, est un anniversaire qui nous oblige tous.

Merci.